



Employé municipal



Hervé THIZY, épaulé par Norbert GRANOTTIER
du Syndicat d'Entente Rurale

Hervé Thizy, agent municipal depuis le mois de janvier, en remplacement de Michel Grataloup, souhaite s'orienter vers un nouveau projet professionnel à partir du mois d'octobre.

Un appel à candidature sera prochainement lancé afin de recruter un nouvel agent technique le plus tôt possible.

L'absence de Bernard Rebelo, également en arrêt maladie, est couverte en partie par un agent du Syndicat d'Entente Rurale.

Bernard et Michel feront valoir leur droit à la retraite prochainement, **il est donc aujourd'hui nécessaire de former une nouvelle équipe technique.**

Si vous êtes intéressé par ces postes ou que vous connaissez une personne qui pourrait postuler, vous pouvez dès à présent prendre contact avec la mairie au 04 77 20 87 08 ou par mail à :

accueil@mairie-fontanes.fr

La commune vit depuis presque un an une situation particulièrement difficile liée à de nombreuses absences de personnels. Les élus sont conscients de certaines carences d'entretien.

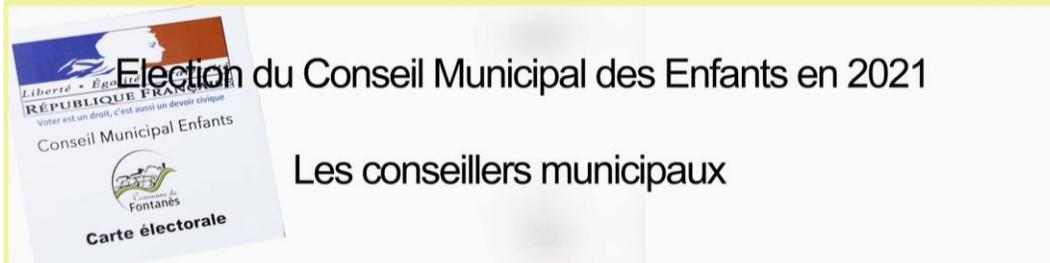
Fermeture de l'impasse des jardins

Dans ce contexte, une dégradation de l'escalier situé passage des Jardins a conduit à sa fermeture provisoire. Des travaux d'entretien seront réalisés dès que possible.

Conseil Municipal des Enfants (CME)

L'élection du Conseil Municipal des Enfants a eu lieu le vendredi 25 juin. 11 candidats se sont présentés et 8 d'entre eux ont été élus par les 20 électeurs des classes de CE2, CM1 et CM2.

Les élus sont : Alban Bessy, Nicolas Dimier, Ysée Durieu, Cléopée Gaucher, Tylïan Guyot-Leblanc, Orlane Kieffer, Jules Pitiot et Lina Pouilly.



La proposition qui avait été faite aux enfants scolarisés à l'extérieur de la commune d'intégrer le CME n'a pas suscité de candidature.

Dès la rentrée de septembre, après une réunion d'installation en présence du maire, Michel Gandilhon, le travail pourra débuter. Les enfants seront accompagnés d'Hervé Bouchut (animateur salarié de la commune) et Pascal Philibert, élu de la commission Enfance Jeunesse Affaires Scolaires, en charge du CME.

Félicitations à tous les enfants qui ont présenté leur candidature. Ils ont été très investis dans leur campagne électorale au sein de l'école, elle a particulièrement fait ressortir l'intérêt qu'ils portent à l'entre-aide vis-à-vis des personnes âgées et à la protection de la nature. Vous pouvez retrouver les affiches et les slogans de chacun des candidats sur le site internet de la commune.

Des remerciements aux enseignantes, en particulier à Mireille Desporte qui a accompagné et préparé les enfants pour cette élection.



Locations de salles

Après quasiment un an et demi d'interruption, les salles ont réouvert leurs portes au public, officiellement dès le 19 juin pour la reprise des activités enfants de la MJC, et à compter du 1^{er} juillet pour les manifestations ou rassemblements privés.

Il est rappelé que le respect des gestes barrières est toujours de rigueur : pour les plus de 6 ans, port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur (suivant le niveau de proximité entre les personnes) y compris sur les pistes de danses, gel hydroalcoolique, distanciation...

Les salles du château

A ce jour, il est possible de louer la Grange et la Cave Voutée jusqu'au 30 septembre 2021.

La Maison du Plâtre

Les locations et utilisations sont gérées conjointement par la commune et la MJC.

Les locations du week-end ou jour férié pour les particuliers :

Elles sont possibles pour les privés et pour les associations selon un planning prédéfini, pour un partage équitable.

Afin de favoriser la location des week-ends entiers, la réservation d'une seule journée est possible uniquement dans les 6 mois précédant la date de location souhaitée.

Tarifs de location week-end et jour férié	Habitant de Fontanès	Locataire extérieur à Fontanès
2 jours et 1 nuit (samedi 8h au dimanche 20h)	400 €	500 €
1 jour (8h à 20h)	250 €	300 €
Option cuisine	50 €	50 €
Option sonorisation vidéo projection	25 €	25 €
Vaisselle	gratuite	gratuite

Les locations du week-end ou jour férié pour les associations de Fontanès participant à l'animation du village :

Elles sont possibles y compris le vendredi soir. Les associations bénéficient de deux locations gratuites par an. A partir de la troisième location, le tarif est de 75 €.

La location de la cuisine est au tarif de 25 € dès la première location.

L'utilisation de la vaisselle et de la sono/vidéo est gratuite pour toutes les locations.

L'accès à la salle pour les assemblées générales des associations est gratuit.

La location est gratuite pour les animations inter-associatives (la foire et la marche des Crêts), la Fontaine aux Livres (activité de la bibliothèque municipale), le banquet des aînés et celui des classes.

Les réservations pour les utilisations en semaine :

La Maison du Plâtre est utilisable gratuitement par les associations du lundi 15h au vendredi 12h.

La réservation est obligatoire, y compris pour les associations disposant du badge d'entrée, et doit se faire par mail à location@mjcfontanes.org au plus tard le jeudi de la semaine précédant la location (notamment pour la programmation du chauffage).

En résumé, que ce soit pour les privés ou pour les associations :

- pour une location des week-end ou jour férié, s'adresser à la mairie : Hervé Bouchut, animation@mairie-fontanes.fr ou 06 74 21 67 40.
- pour une réservation en semaine, s'adresser à la MJC : location@mjcfontanes.org.



Le bar, équipé d'un évier et d'un frigo, est aussi accessible depuis la salle polyvalente

La salle polyvalente pouvant accueillir un maximum de 160 places assises est équipée d'un matériel de sonorisation et vidéo-projection.



Dates disponibles aux locations privées :

2021	juillet	17 -18	
	août	14-15	28-29
	septembre	11-12	25-26
	octobre	9-10	23-24
	novembre	6-7	
	décembre	18-19	31-1 janvier

2022	janvier	15-16	29-30	
	février	19-20	26-27	
	mars	26-27		
	avril	16-17	23-24	
	mai	7-8	21-22	28-29
	juin	4-5	18-19	
	juillet	9-10	16-17	23-24
	août	14-15		
	septembre	10-11	24-25	
	octobre	22-23		
	novembre	5-6	19-20	
	décembre	3-4	24-25	30-31

A noter : la commune se charge des aspects techniques liés au bâtiment (ménage, entretien et réparation...).

Le Foyer

Le Foyer est également réouvert à la location à partir du 1^{er} juillet.

Pour tout renseignement et réservation, contacter Michèle RELAVE au 04 77 20 83 57.



Résultats des élections



Elections départementales

Voici les résultats pour le canton de Sorbiers et pour la commune de Fontanès :

	1 ^{er} tour		2 ^{ème} tour	
	Canton	Fontanès	Canton	Fontanès
Corinne Besson-Fayolle - Yves Partrat (UD)	39,98%	24,41%	61.15%	30.05%
Michel Gandilhon - Ramona Gonzales-Grail (UG)	26,17%	56,81%	38.85%	69.95%
Rebecca Roche - Frédéric Soto (RN)	19,90%	13,15%		
Alain Barbasso - Catherine Bony (ECO)	13,96%	5,63%		
Taux de participation	33,76%	45,21%	34.94%	44.2%

Elections régionales

Voici les résultats pour la région Auvergne-Rhône-Alpes et pour la commune de Fontanès :

	1 ^{er} tour		2 ^{ème} tour	
	Région	Fontanès	Région	Fontanès
Laurent Wauquiez (UD)	43,85%	47,66%	55.17%	52.83%
Fabienne Grebert (ECO)	14,47%	16,36%	33.65%	38.68%
Andréa Kotarac (RN)	12,32%	6,54%	11.18%	8.49%
Najat Vallaud-Belkacem (UG)	11,42%	12,62%		
Bruno Bonnell (UC)	9,82%	8,41%		
Cécile Cukierman (UG)	5,57%	6,54%		
Chantal Gomez (EXG)	1,56%	1,87%		
Shella Gill (DIV)	0,65%	0%		
Farid Omeir (DIV)	0,33%	0%		
Taux de participation	32,59%	45,21%		

Pour les deux tours de ces élections, la plupart des plis électoraux n'a pas été distribué sur la commune.

🔊 Bruit nocturne



Avec les beaux jours et la sortie du confinement, quoi de plus normal que de vouloir se retrouver et faire la fête !

Cependant cela ne doit pas se faire au dépend de la tranquillité de ses voisins.

Restons vigilants et courtois.

De même, l'utilisation des engins motorisés bruyants est réglementée.

L'arrêté préfectoral n° 2000/074 du 10 avril 2000 précise :

- *Tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition, ou son intensité, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution, est interdit de jour comme de nuit.*
- *Les nuisances sonores en extérieur sont interdites après 22 heures les dimanches, jours fériés et jours ouvrables, et après 23 heures les samedis et veilles de jours fériés.*
- *Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécaniques ne peuvent être effectués que :*
 - *les jours ouvrables de 8 heures 30 à 12 heures et de 14 heures 30 à 19 heures 30,*
 - *les samedis de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures,*
 - *les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures.*

Transport - STAS

Afin d'inciter à l'utilisation des transports en commun, Saint-Etienne Métropole (SEM) a décidé de baisser le prix des titres de transport à compter du 1^{er} juin.

Par exemple, sur l'ensemble du réseau STAS :

- Pass 10 voyages à 10 €
- Abonnement à 10 € par mois pour les - de 26 ans, les retraités de + de 60 ans, les bénéficiaires de la CMU et les cartes Tremplin.

Durant les vacances scolaires, le service ProxiSTAS est activé sur la ligne Marcenod, Fontanès, Saint-Christo-en-Jarez pour se rendre à la Talaudière (mairie) avec une arrivée à 7h ou 14h. Pour le retour, départ de la Talaudière à 12h45 ou 18h.

Le ProxiSTAS fonctionne du lundi au vendredi hors jours fériés. Comment ça marche ?



1. Réservation au 04 77 92 82 19 en indiquant l'arrêt de prise en charge souhaité et le jour du déplacement, et en précisant s'il s'agit d'un aller simple ou d'un aller-retour.
2. Indication par l'opérateur de l'heure de prise en charge en fonction des réservations déjà effectuées par d'autres voyageurs.
3. Se présenter à l'arrêt choisi cinq minutes à l'avance.
4. Utilisation d'un titre de transport STAS, en cours de validité (abonnement ou titre occasionnel) ou achat d'un titre de transport 1h30 auprès du conducteur (tarif « vente à bord »). Validation du titre à bord du véhicule.

Il est possible de réserver son trajet un mois à l'avance et jusqu'à la veille (avant 19h). En cas d'empêchement, la course doit être annulée par téléphone au plus tard la veille (avant 19h).

A Fontanès, les points de prise en charge sont les arrêts de bus : rue Fontanésium, Fontchevalier, Laurisse, Prajalas, La Croix du Geai, Le Pilon.

Pour plus d'informations :

<https://www.reseau-stas.fr/fr/transport-a-la-demande-monbus-proxistas/1010>

Handi'Stas est un service de transport pour les personnes à mobilité réduite reconnues par une commission d'attribution (dossier à télécharger sur le site de la STAS ou à retirer en mairie). Des véhicules adaptés assurent les déplacements d'adresse à adresse sur le périmètre de SEM (hors trajets scolaires, professionnels et sanitaires).



Pour plus d'informations :

<https://www.reseau-stas.fr/fr/handistas/71>

📄 Site internet de la commune

Le nouveau site internet de la commune se fait attendre... il en est à ses derniers ajustements et sera opérationnel en septembre.

Vous y trouverez une interface réactualisée et surtout, de nombreuses photos et vidéos. Les premiers mois permettront de le tester, vos commentaires seront les bienvenus (via le formulaire du site).



Le marché



Le marché a accueilli dernièrement une nouvelle commerçante « Le Bocal à Roulettes », une épicerie vrac itinérante qui propose des produits bios vendus sans emballage et valorisant des circuits courts. Elle est présente une semaine sur deux.

A noter : il n'y aura pas de marché les vendredis 6, 13 et 20 août.



Don du sang

Rendez-vous le jeudi 23 septembre 2021, de 16h30 à 19h, à la Maison du Plâtre pour la collecte annuelle.



Ouverture du secrétariat de mairie pour la période d'été

Du lundi 12 juillet au vendredi 3 septembre inclus, la mairie sera ouverte au public les lundis de 9h à 12h, ainsi que les mardis et jeudis de 14h à 17h.

Le secrétariat sera fermé du mercredi 11 au dimanche 15 août inclus.

En cas d'urgence, les coordonnées de la personne d'astreinte sont indiquées sur la porte de la mairie.



Du côté des associations

Bibliothèque



A partir du dimanche 4 juillet, la bibliothèque prend ses quartiers d'été ! Les bibliothécaires vous accueillent uniquement le dimanche de 10h30 à 12h.

Afin de fêter l'arrivée de l'été, Sabine invite les petits pour « le Coin des Histoires prend l'air », le samedi 3 juillet, à 15h, dans le parc du château.
Bon été à tous !

Rando des Crêts



Après une année blanche en 2020, le Comité des Fêtes de Fontanès et le Vélo Club de Saint-Christo-en-Jarez préparent la 7^{ème} Rando des Crêts du **18 septembre 2021**.

Comme les autres années, le départ se fera au château avec des inscriptions sur place de 7h30 à 10h30 maximum.

Pour rappel, cette journée offre la possibilité de découvrir les chemins de campagnes avec :

- 3 parcours VTT de 22, 40 et 58 km
- 1 parcours route de 73 km
- 2 marches de 10 et 18 km

Sont compris dans l'inscription, le café au départ et un repas (grillades, salades, fromage) à l'arrivée.

APE

La kermesse de l'école aura lieu **le mardi 6 juillet** dans le parc du château. Une vente de pizzas est prévue ce même jour.

BAB-UL-MUSSARAT



Le soleil du printemps, l'espoir d'une amélioration de la situation sanitaire, enfin, et l'envie de se retrouver après plus de deux ans sans aucune rencontre...

Bab-Ul-Mussarat vous invite à un moment convivial autour d'un pique-nique partagé, **le dimanche 4 juillet** à partir de midi dans le parc du château.

Chacun apporte ce qu'il a envie de partager (nourriture et boissons), et on met tout en commun.

Il n'est pas nécessaire de s'inscrire.

En cas de pluie, cette journée festive sera annulée.

AGENDA

DATE	MANIFESTATION	ORGANISATEUR	LIEU
Juillet			
Samedi 3 juillet	Le coin des histoires	Bibliothèque	Parc du château
Dimanche 4	Pique-nique partagé	Bab-Ul-Mussarat	Parc du château
Mardi 6 juillet	Kermesse de l'école	APE	Parc du château
Vendredi 9 juillet	Conseil municipal	Conseil Municipal	Mairie
Août			
Septembre			
Samedi 4 septembre	Inscription aux activités	MJC	Maison du Plâtre
Vendredi 10 septembre	Conseil municipal	Conseil Municipal	Mairie
Samedi 18 septembre	Rando des Crêts	Comité des Fêtes	La Grange
	Cinéma	MJC	Le Foyer
Jeudi 23 septembre	Don du sang	Municipalité et bénévoles	Maison du Plâtre

Retrouvez cette Feuille d'Informations Municipales enrichie de photos et d'illustrations sur le site internet de la commune.

